



## Khâgne Ulm-Chartes Histoire - Tronc commun

2024-2025

Le programme d'histoire contemporaine comporte, pour le concours de l'ENS comme pour celui de l'ENC, deux questions : une question d'écrit, pour l'épreuve de la BEL, qui porte sur « Exilés, réfugiés, étrangers en France (1848-1986) » et une question d'oral qui porte sur « Les relations Est-Ouest de 1917 à 1991 ».

### Programme écrit (BEL) : **Exilés, réfugiés, étrangers en France (1848-1986)**

#### Lettre de cadrage du jury

Le sujet se propose d'étudier, sous le prisme du politique et de la société, la construction d'un champ à la fois sémantique et social au travers duquel les notions et – plus important encore – les statuts d'exilés, de réfugiés et d'étrangers sont définis en France. En 1848, dans le souffle de la révolution parisienne qui conduit à la Deuxième République, Paris devient une capitale d'exil politique pour de nombreuses figures européennes du mouvement des nationalités et de la lutte contre les monarchies. Cependant, au fil de la seconde moitié du XIXe siècle et en lien avec le processus d'industrialisation, la composition de la population étrangère en France évolue du fait des divers recrutements de main d'œuvre. La question de « l'immigration » émerge dans le dernier quart du XIXe siècle. Dès cette époque, avec la construction de la Troisième République, elle recoupe celle de l'intégration et constitue donc un élément de la « question sociale ». Au tournant du XXe siècle, l'enjeu de l'identification administrative des individus (citoyens et étrangers) s'accompagne d'une bureaucratisation des identités et questionne les débats politiques autour du nationalisme et des règles d'acquisition de la nationalité française fixées antérieurement (lois de 1851 et de 1889). Le sujet devient particulièrement sensible lors de la Première Guerre mondiale. Le moment de l'entre-deux-guerres, parce qu'il est marqué à la fois par un nouvel afflux de main d'œuvre dans les usines et les mines de la seconde industrialisation ainsi que dans les mondes agricoles, mais aussi par l'arrivée de réfugiés fuyant les régimes fascistes et autoritaires, est paradoxal. D'un côté, il facilite l'intégration des étrangers avec la loi de 1927, de l'autre, il durcit les pratiques et les discours dans la crise des années 1930. La France établit des camps d'internement pour les réfugiés espagnols et, avec l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale, la Troisième République autorise l'internement des étrangers présents sur son sol, suspectés de mettre en danger la sûreté nationale. Dans les années 1940, le régime de Vichy assume une politique xénophobe de dénaturalisation, d'internement voire de persécution des étrangers. Pour certains d'entre eux, l'internement est un prélude à leur déportation dans le cadre de la politique raciale de l'Allemagne nazie que seconde l'État français. Des étrangers s'engagent cependant aux côtés



des Français dans la Résistance et certains sont naturalisés en 1945, année de promulgation par ordonnance du code de la nationalité.

Au lendemain des guerres mondiales, les statuts relatifs aux réfugiés se construisent à l'échelle internationale et nationale du fait des circulations accrues de populations, contraintes ou choisies. L'un des premiers marqueurs de ce statut est l'adoption du passeport Nansen en 1922. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, du fait des masses de personnes déplacées en Europe, le statut spécifique des réfugiés se formalise et, dans le sillage de la Convention de l'ONU de 1951 relative au statut des réfugiés, se traduit en France par la création en 1952 de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et des apatrides). Ainsi, la question du statut de réfugié interroge en retour le statut de l'immigrant, souvent plus complexe qu'il n'y paraît. Dans les « Trente Glorieuses », des politiques d'immigration de main d'œuvre contribuent fortement à la Reconstruction d'abord, puis à la croissance économique avec ses conséquences sociales.

A partir de la crise économique des années 1970-1980 et dans un contexte post-colonial, de nouveaux paradigmes sociaux et politiques se recomposent au sein de la société française (modification du code de la nationalité en 1973, rapport à l'immigration de travail face à l'augmentation forte du chômage, réémergence de la question politique de l'immigration, dernière grande vague des exilés du monde communiste, etc.). La période se clôt par l'année 1986, qui est politiquement marquée par deux événements : l'entrée à l'Assemblée nationale de l'extrême droite (Front national) qui a fait campagne depuis plusieurs années contre l'immigration, et le vote de la loi dite Pasqua qui restreint les conditions d'entrée et de résidence des étrangers en France.

Si le sujet porte principalement sur l'espace de la France métropolitaine, il intègre le cas spécifique de l'Algérie coloniale (migrants européens en Algérie ; communauté juive entre décret Crémieux et lois de Vichy ; discrimination entre les citoyens français et les Algériens soumis au code de l'indigénat). La question des circulations entre les deux rives de la Méditerranée se déploie en amont et en aval de la décolonisation, les enjeux après 1962 de l'accès et de la résidence en France des travailleurs issus d'Algérie devenant prégnants avec l'ouverture du rassemblement familial (décrets et décisions de 1976, 1977 et 1978).

Le sujet croise ainsi deux grandes dimensions d'histoire sur une période volontairement longue permettant d'historiciser certains enjeux de notre présent : d'une part l'histoire sociale qui étudie les trajectoires et la vie des étrangers en France (en fonction des origines géographiques, des professions, des générations, du genre, etc.), d'autre part une socio-histoire de l'État qui analyse la manière dont ont été construites les catégories juridiques et administratives à différentes échelles permettant d'appréhender, de différencier et parfois de protéger ces populations en fonction d'enjeux principalement politiques et économiques

\*\*\*

La lettre de cadrage (à lire et à relire) définit clairement les attentes du jury qui détermineront le cours de l'an prochain. Il s'agira d'étudier précisément l'évolution de la place et du statut des étrangers dans la société française au croisement des catégories juridiques (et sémantiques) telles qu'elles sont définies au cours de la période, notamment sous l'impulsion de



l'État, et des dynamiques économiques qui, bien souvent, déterminent les flux d'immigration dans le pays. Le sujet invite aussi à aborder la vie et la trajectoire de ces populations dans une dimension socio-historique et donc à penser, entre autres, les processus d'intégration qui les caractérisent dans toutes leurs modalités et leurs difficultés.

La bibliographie ci-dessous est volontairement restreinte et n'a pas vocation à répondre à tous les attendus du programme. Elle vise à donner des premières pistes de travail sur ses aspects les plus importants. On rappellera ici avec insistance la nécessité d'arriver reposé au début de l'année scolaire pour envisager sur la durée une préparation relativement intense. Il n'empêche, le temps des vacances doit servir à entrer dans le sujet, à en percevoir les grandes problématiques et à entretenir votre « tonus » intellectuel.

\*\*\*

### Bibliographie sélective et commentée

La lettre de cadrage comporte une bibliographie sélective, disponible sur le site de l'ENS comme sur celui de l'ENC. Il ne s'agit pas de tout lire, une grande partie des lectures se faisant en cours d'année scolaire.

Le premier DS interviendra relativement tôt dans l'année (mi-novembre). Il portera sur la période 1848-1914 alors que le cours n'aura pas encore achevé l'étude de cette période. Il importe donc de prendre un peu d'avance pendant les vacances, ce qui implique certaines lectures attentives et réfléchies, crayon à la main.

Pour commencer, il faut lire la petite synthèse de :

**Marie-Claude Blanc-Chaléard**, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001. L'ouvrage est malheureusement épuisé mais je vous le ferai parvenir rapidement sous format électronique. Il dépasse note période d'étude. Il faudra donc lire les deux derniers chapitres en en tenant compte même si leurs perspectives nous intéressent et intègrent par ailleurs la fin de notre programme.

On peut continuer en consultant de manière sélective :

**Pascal Blanchard, Hadrien Dubucs, Yvan Gastaut**, *Atlas des immigrations en France*, Éditions Autrement, 2021.

Pour approfondir déjà la question, il faut lire (si possible dès l'été) deux ouvrages essentiels qui abordent la question de manière sensiblement différente mais assez complémentaire :

**Gérard Noiriel**, *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Points seuil, 2016 (réed.). Vous pouvez laisser de côté le premier chapitre.

**Patrick Weil**, *Qu'est qu'un Français ?*, Paris, Folio histoire, 2004.

Ce sont deux ouvrages en poche et il est donc possible d'investir pour avoir au moins un ouvrage de référence auprès de soi dans l'année.

Enfin, il est possible de consulter le site du musée de l'immigration : <https://www.histoire-immigration.fr/>



Le site comporte, entre autres, des petits dossiers thématiques très riches en documentations et analyses.

\*\*\*

### Programme oral: **Les relations Est-Ouest de 1917 à 1991**

La question d'oral n'intervient, comme son nom l'indique, qu'à l'occasion des épreuves d'admissibilité où elle se rajoute à la question d'écrit qui est elle aussi l'objet des oraux. Elle nécessite évidemment d'être préparée dès le début de l'année.

Le programme d'oral est celui qui a été défini en 2012 et qui revient dès lors une année sur deux. Il est lui aussi accompagné d'une lettre de cadrage :

*“Les dates retenues pour ce programme sont celles de la naissance de la Russie bolchévique en novembre 1917 et de la disparition définitive de l'URSS après le putsch d'août 1991. Le choix de 1917 rappelle celui opéré par André Fontaine dans son Histoire de la Guerre Froide et suggère que dès la prise de pouvoir par les bolcheviks, les puissances occidentales ont considéré que l'émergence d'une nouvelle Russie créait une situation de rivalité face à laquelle il fallait adopter une attitude de fermeté. Les décennies suivantes n'ont fait que renforcer cette conviction. Les tensions ont atteint cependant leur apogée après la Deuxième Guerre mondiale et n'ont jamais vraiment cessé, même lors des phases dites de détente ou lors de la Perestroïka gorbatchévienne.*

*Le sujet implique donc une étude de ces tensions et des problèmes qu'elles ont suscités non seulement entre les principaux protagonistes, URSS et États-Unis, mais aussi partout dans le monde, que ce soit en Europe ou sur les autres continents. Les aspects diplomatiques et militaires de ces rapports plus ou moins conflictuels sont bien sûr très importants. Les candidats devront donc connaître assez précisément les principaux épisodes de durcissement ou d'apaisement relatif des relations entre les grandes puissances et être capables d'en expliquer les causes, les modalités et les conséquences. Ils devront de même avoir une idée claire des enjeux et des acteurs majeurs de cette rivalité presque séculaire, qu'ils soient diplomates, politiques ou militaires.*

*L'affrontement des services secrets et des organismes de renseignements sera également à prendre en compte. L'analyse des relations Est-Ouest ne saurait cependant se réduire à ce type d'approche. Il faudra donner une place aux implications culturelles et intellectuelles de cette longue Guerre froide en s'intéressant à la vision réciproque qu'ont les deux protagonistes de leurs ennemis, aux formes de propagande qu'ils mettent en œuvre et à l'utilisation qui a pu être faite de ce conflit par les écrivains, les cinéastes et les artistes. L'historiographie au demeurant a été aussi l'un des instruments majeurs de la lutte ; elle ne pourra donc échapper à l'introspection. Notons par ailleurs qu'il faudra aussi avoir quelques notions des débats idéologiques entre les marxistes et les libéraux pour bien prendre en compte cette dimension de la Guerre froide. Les enjeux économiques et sociaux de cette dernière ne peuvent pas non plus être ignorés. Il conviendra d'en montrer toute l'importance dans les processus de prise de décision et dans les représentations de l'autre. Il ne faut pas oublier en effet qu'il s'agit de l'affrontement de deux modèles différents de société qui ont chacun la prétention de représenter l'avenir et le bonheur de l'humanité. Enfin, il est évident qu'un bon traitement du programme suppose que les candidats ne soient pas ignorants de l'histoire des deux grands protagonistes, URSS et États-Unis. Il est en effet impossible de dissocier leur histoire intérieure de leurs visées stratégiques et hégémoniques.*



### Bibliographie sommaire

La production historiographique est immense et il faut éviter de s'y perdre. On privilégiera, dans un premier temps, pour acquérir le cadre général indispensable à l'approche de la question :

**André Fontaine**, *Histoire de la Guerre froide (1917-1991)*, Points Seuil, 2006.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
Bonnes vacances à tous.

David Bensoussan  
bensoussan.david@wanadoo.fr